

Procès verbal COC RESTREINTE 2023/2024 n°12

REUNION DU 29 FEVRIER

Réunion effectuée par voie informatique. Participants: C.MAHE - D.ROSAENZ SICARD - F.CHAMARE - A.MOREAU - T. COLAS - P.SIONNEAU

Anomalies constatées sur la journée du 27-28 janvier 2024

Les clubs pénalisables sont inscrits en gras/souligné

Compétition	Club Receptant	Club Visiteur	Motif	référence	SANCTION ENCOURUE	SANCTION
ANOMALIES FDME						
U15FPL	CONNERRE VIBRAYE 72	AMBRIERES* <u>MAY</u> 'N	Responsable de salle non licencié du club recevant, hôte, ou partenaire	règlements fédéraux: art 88.1 et 98.2.3	Pénalité financière (15€)	Pénalité financière (15€)
HMPL	ST NAZAIRE HANDBALL 2	LA FERRIERE VHB 2	application brûlage ponctuel demandée	règlement PDLL : art 4.4.2	absence d'infraction vérifiée	Néant
ANOMALIES ADMINISTRATIVES						
FDME non communiquée dans les délais						
D2FPL	ES LA SUZE HANDBALL	D2F49-E-DURTAL*BAUGE	reçu le 29/01/2024 08:39:00	l'article 98.7 des règlements fédéraux	Pénalité financière (15€)	Avertissement
CONCLUSION NON SAISIE à 30 jours (29/12)						
EXCFPL	HANDBALL CLUB DU GESVRES?	SAUMUR DOUE HB	Saisie le 09/01/24 10h	l'art 93 des Règlements fédéraux & 4.1 des Règlements territoriaux	Pénalité financière (40€) ²	Pénalité financière (40€) ²
U15FPL		SILLE*HTE SARTHE				
U15MPL	HBC NANTAIS?	UNION SUD MAYENNE	saisie le 08/01/2024 à 10h04		Pénalité financière (20€) ²	Pénalité financière (20€) ²
U19MPL		UNION SUD MAYENNE	saisie le 08/01/2024 à 10h04			
D1FPL	HIRONDELLE ST YO?	THOUARE HANDBALL CLUB	Saisie le 09/01/2024 07h41		Pénalité financière (20€) ²	Pénalité financière (20€) ²
U16MPL		SARTHE PAYS DU MANS*				
PNMPL	LES HERBIERS VHB?	HBC SAUTRON	Saisie le 07/01/2024 19h36		Pénalité financière (40€) ²	Pénalité financière (40€) ²
U19MPL	OL BAUGEOIS	SAVENAY HB	Saisie le 07/01/2024 21h09		Pénalité financière (20€)	Avertissement
Pénalités sportives liées à l'arbitrage						
			néant			
MATCHS NON JOUES						
D2FPL	CSC LE MANS	LA BACONNIERE*ANDOUILLE	forfait simple déclaré sam. 20/01/2024 19:27	Règlements Fédéraux: art 104.2 / Règlements territoriaux: art 7	Pénalité sportive et financière (110€)	Pénalité sportive et financière minorée (110/2=55€)
U20FPL	L'HUISSERIE HB	JCM HANDBALL	forfait simple déclaré mar. 23/01/2024 13:48		Pénalité sportive et financière (110€)	Pénalité sportive et financière minorée (110/2=55€)
D2FPL	OMBREE D'ANJOU HANDBALL	CS LE LION D'ANGERS	4 joueuses seulement = forfait		Pénalité sportive sans pénalité financière	Pénalité sportive sans pénalité financière

- Le club souligné est le club sanctionnable
 , club déjà averti

Pierre SIONNEAU